



Bonne rentrée scolaire !

Chers parents !

C'est sous le thème « **Pour une année fantastique, en avant la musique !** » que s'amorce l'année scolaire 2023-2024. Plusieurs activités sont prévues durant l'année en lien avec ce thème.

Bienvenue à nos 471 élèves et bonne année scolaire à vous tous !

Événements et activités des mois de septembre et octobre

Jeudi 31 août	Rentrée scolaire pour les élèves
Lundi 4 septembre	Congé fête du travail
Mardi 12 septembre	Photographie scolaire
Mardi 19 septembre	Activité de la rentrée
Vendredi 22 septembre	Journée pédagogique
Mardi 26 septembre	Conseil d'établissement à 19 h
Vendredi 29 septembre	Prise de présence officielle pour le ministère de l'Éducation. <u>La présence en classe de tous les élèves est importante.</u>

Entrées et sorties sur la cour d'école et accès au service de garde

Dans le but de faciliter les entrées et sorties sur la cour d'école, le matin et en fin de journée, nous demandons votre aide afin de libérer les accès. En effet, les élèves ont de la difficulté à circuler (entrées près du fourgon et du débarcadère d'autobus) puisque beaucoup de parents se regroupent près de ces portes. Merci de bien vouloir nous aider à faciliter les déplacements des élèves.

PORTES D'ENTRÉES :

Tous les élèves de la maternelle 4 ans doivent entrer par la porte A, à l'avant de l'école.

Tous les élèves du préscolaire, de la 1^{re}, 2^e et 4^e année doivent entrer par la porte près du fourgon.

Tous les élèves de 3^e, 5^e et 6^e doivent entrer par la porte près du débarcadère du service de garde. Pour s'y rendre, les élèves devront circuler sur les trottoirs lorsqu'ils sont marcheurs ou sur la piste cyclable pour ceux qui arrivent en bicyclette, trottinette ou patins à roues alignées.

Les deux portes donnant accès à la cour d'école seront ouvertes dès 7h55. Les portes du service de garde fermeront à ce moment.

De plus, afin d'assurer la sécurité des enfants, la porte du service de garde sera débarrée à 15 h 30. Avant cette heure, aucun parent ne pourra entrer dans l'école.

Le débarcadère des autobus et des berlines retourneront près de la rue Jean-Baptiste-Varin. Attention à la circulation!

Merci
La direction

La sécurité des enfants

DÉBARQUEMENT SUR LA RUE JEAN-BAPTISTE-VARIN LE MATIN :

- Pour traverser la rue Jean-Baptiste-Varin et accéder à la cour d'école, votre enfant doit absolument traverser à l'intersection où se trouve le brigadier scolaire (coin Palerme et Jean-Baptiste-Varin). Les élèves doivent descendre de leur vélo ou trottinette pour traverser.



ZONE - DÉBARCADÈRE D'AUTOBUS ET DE BERLINES SUR LA RUE JEAN-BAPTISTE-VARIN :

- Seul l'autobus scolaire est autorisé à emprunter le débarcadère d'autobus sur la rue Jean-Baptiste-Varin.

Les policiers feront des vérifications occasionnellement durant l'année scolaire afin que la sécurité des enfants et le Code de la route soient respectés.

Ne pas stationner votre véhicule devant les entrées privées de nos voisins.

STATIONNEMENT :

MESSAGE IMPORTANT : Pour des fins de sécurité, vous devez obligatoirement vous stationner dans le débarcadère du service de garde le matin et le soir lorsque vous venez chercher vos enfants. Il en va de la sécurité de vos enfants.

Absences des élèves

Lors de l'absence de votre enfant, **vous devez aviser l'école avant 7 h 55 (ou avant 12 h 44 pour une absence en après-midi).** Vous pouvez le faire en laissant un message sur la boîte vocale de l'école, en tout temps, 24 h / 24, au (514) 380-8899 poste 4012 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : delapetitegare@cssdgs.gouv.qc.ca. Il est également possible de déclarer l'absence de votre enfant ainsi que le motif via MOZAIK. Cette action doit être posée avant 7 h 55.

Rendez-vous durant la journée

Si votre enfant a un rendez-vous durant les heures de classe, veuillez aviser le secrétariat au (514) 380-8899 poste 4012 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : delapetitegare@cssdgs.gouv.qc.ca et signifier l'heure à laquelle vous viendrez le chercher. Prévoyez 5 à 10 minutes afin de permettre à votre enfant de se préparer et se rendre au secrétariat. Veuillez éviter de venir le chercher pendant les récréations soient entre 10 h 00 et 10 h 21 et entre 13 h 50 et 14 h 05.



Parents bénévoles recherchés

L'école de la Petite-Gare a besoin de parents bénévoles pour **travailler à la bibliothèque tout au long de l'année.** Habituellement, un parent bénévole à la bibliothèque s'occupe des retours et des prêts de livres une, deux ou trois périodes de 60 minutes par semaine, selon ses disponibilités en lien avec les jours cycles.

Veuillez nous signaler votre intérêt à : delapetitegare@cssdgs.gouv.qc.ca



Allergies

Étant donné les nombreux cas d'allergies alimentaires, **il est interdit d'apporter une collation ou un lunch contenant des noix et des arachides à l'école.**



Bénévoles pour la photo scolaire

Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour la journée de la photo scolaire qui se déroulera le mardi 12 septembre entre 7 h 50 et 15 h 00. Votre rôle sera d'aller chercher les différents groupes dans leurs classes et de les aider à se placer en ordre. Nous vous invitons à nous communiquer votre intérêt par courriel à l'adresse suivante : delapetitegare@cssdgs.gouv.qc.ca avant le 6 septembre 15 h.

Matériel oublié...

Votre enfant a oublié du matériel à la maison ?

Vous pouvez l'apporter à l'école et déposer le matériel sur le chariot placé dans l'entrée de l'administration. Il faut y attacher un billet avec le nom et le groupe de l'enfant. Nous vous demandons de ne pas sonner pour entrer. Lors d'un moment opportun, nous ferons la distribution des objets laissés sur le chariot.

Nos coordonnées

Administration de l'école

(514) 380-8899 poste 4011 et 4012

delapetitegare@cssdgs.gouv.qc.ca

Site web: <https://petitegare.cssdgs.gouv.qc.ca/>

Service de garde

(514) 380-8899 poste 4019

sdg.delapetitegare@cssdgs.gouv.qc.ca